

# Le pin montagne dans le haut Jura

Autor(en): **Aubert, S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **85 (1934)**

Heft 3

PDF erstellt am: **31.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785336>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Phot. A. Barbey.

ABATAGE, APRÈS ÉLAGAGE, DES GRANDS ARBRES (ÉPICÉAS)  
DANS LA FORÊT JARDINÉE.



Phot. A. Barbey.

PROTECTION DU SOUS-BOIS GRÂCE A L'ÉLAGAGE SUR PIED.  
Tiges écorcées des épicéas figurant sur la vue précédente, prêtes à être  
débardées.

# JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

85<sup>m</sup>e ANNÉE

MARS 1934

N° 3

## Le pin de montagne dans le haut Jura.

Si ce conifère n'atteint pas, dans le Jura, une aire d'extension aussi grande que dans certaines régions des Alpes, notamment la Basse-Engadine, il y joue néanmoins un certain rôle, non pas comme arbre de rendement, mais comme essence pionnière s'appliquant à peupler des localités très peu fortunées. Nul n'ignore, en effet, que le pin de montagne est très peu exigeant et s'enracine dans les fissures du calcaire nu, là où l'épicéa n'ose pas se risquer.

Sa station la plus connue dans le Jura est le *Crêt de la Neige*, dans le Jura français, où il forme un boisement clair et apparaît jusqu'au sommet même de la montagne (1723 m), sous la forme d'individus volontiers tortus, chicanés par les rafales des vents d'ouest, mais atteignant tout de même une hauteur respectable. Leur fertilité est attestée, même à l'altitude maximum, par des cônes de grosseur et de forme normales, attachés aux branches ou gisant à terre et, d'autre part, par de jeunes individus d'aspect vigoureux. Le peuplement de pins est limité à la crête rocheuse culminale; plus bas, où existent d'excellents pâturages, l'arbre manque. Il en est de même au *Reculet*, distant de 2 km; ce sommet, une véritable butte, ainsi que les pâturages fertiles qui l'entourent, sont totalement dépourvus de végétation arborescente.

On est autorisé à admettre qu'au temps jadis, avant l'intervention de l'homme colonisateur, toute la chaîne était boisée. Comme partout ailleurs dans le Jura, l'homme a anéanti les forêts culminales, dans le but de créer le pâturage nécessaire à l'alimentation estivale de son bétail, ou d'obtenir du combustible pour ses industries. La forêt ne s'est pas reconstituée au Reculet, ni le long des pentes inférieures du Crêt de la Neige, sans doute à cause du parcours des troupeaux qui ont trouvé là une herbe de qualité, produit d'un sol relativement fertile, tandis que sur les crêtes du Crêt de la Neige, pierreuses, fissurées, où le bétail n'a

jamais trouvé beaucoup d'aliments, l'arbre a pu reprendre pied, non pas l'épicéa, mais le pin de montagne, apporté sans doute sous la forme de graines transportées par le vent et originaires d'escarpements situés plus bas, le long de la vallée encaissée de la Valserine.

Au *Colombier de Gex* ou *Colomby* (1691 m), on n'observe aucune végétation arborescente, ni épicéa, ni pin, à partir de 1400 m environ. Comme au Reculet, c'est la nature du terrain, très favorable au pâturage, qui a fait obstacle à la reconstitution de la forêt. Il faut aller plus loin vers le nord-est, dans la région de la *Faucille* (1323 m), pour retrouver le pin de montagne. Là, sur les deux versants de la chaîne, notre essence a pris pied sur les escarpements, associée à l'épicéa. Et l'on peut y voir de robustes individus, solidement charpentés, agrippés le long des vires ou incrustés dans les fissures.

De la *Faucille*, vers le nord-est, l'arbre fait défaut jusqu'à la *Dent de Vaulion*. La *Dôle* (1680 m), pourtant, offre des stations éminemment appropriées aux convenances du pin de montagne; une partie de l'arête culminale qui héberge un maigre boisement d'épicéas, voire même de sapins rabougris, réalise une station parfaitement appropriée à l'essence qui nous occupe. Les pentes qui s'y appuient vers le nord-ouest, par contre, tout en pâturages incessamment parcourus, excluent la réinstallation de la végétation arborescente.

Le long des crêtes rocailleuses et rocheuses du *Noirmont* (1580 m) et de celles d'altitude à peine inférieure qui font suite vers le nord-est, on n'aperçoit aucun pied du pin de montagne. Dans la région du *Mont Tendre*, on observe quelques rares individus, de taille peu élevée, épars dans les boisements clairs qui ceignent les croupes nues de cette sommité. Au *Mont Tendre* aussi, on peut voir deux pieds de pin sylvestre, dont l'un, à 1520 m d'altitude, mesure 3 m de haut et 25 cm de diamètre à hauteur de poitrine; la cime est mutilée par le poids des neiges et sa fertilité est attestée par de nombreux cônes gisant sur le sol. L'autre, à 1650 m, fait partie du contingent des arbres qui s'élèvent le plus haut sur le versant nord du sommet principal. Mais sa taille est peu élevée, sa croissance plutôt buissonnante qu'arborescente; de nombreuses branches sont mortes. Ses jours

sont comptés, car tout dans son aspect trahit la misère et le défaut de résistance au climat rigoureux de cette altitude.

Nous retrouvons le pin de montagne en abondance dans les escarpements de la *Dent de Vaulion* (1486 m), en compagnie de l'épicéa et aussi de quelques pins sylvestres. Les vires lui offrent des stations appropriées où il supporte sans faillir les assauts du joran, bien mieux que l'épicéa, dont la ramification prend une forme asymétrique, sous l'influence prédominante des souffles de l'ouest et du nord-ouest. De l'escarpement, l'arbre a pris pied sur le pâturage adjacent, peu incliné et tourné vers le sud-ouest, sous la forme d'individus de grande taille, à l'ample ramification et dominant une végétation rampante de raisins d'ours (*Arctostaphylos uva ursi*), de globulaires, etc., plantes pionnières de la roche nue. Evidemment, le pin a pris pied dans les roches d'abord, pour déborder ensuite sur le pâturage limitrophe. A remarquer qu'il reste, comme au Crêt de la Neige, par exemple, cantonné sur les parties rocailleuses et séchardes du pâturage et ne s'aventure pas dans les combes hébergeant le gazon de qualité brouté par le bétail.

Evitant le *Mont d'Or*, le pin de montagne réapparaît au *Suchet*, dans les rochers du versant nord-ouest, puis aux *Aiguilles de Baulmes*, où il peuple les rochers tournés au sud, ainsi que la partie culminale du versant nord de l'arête. Il forme là un massif jeune, touffu, dont les éléments sont de fort belle venue.

Le pin de montagne manque au *Chasseron* proprement dit, mais habite certains contreforts rocheux de son voisinage, ainsi que le *Creux du Van* (Dos d'âne). Sur les crêtes plus septentrionales, on l'observe à la *Hasenmatt* (1447 m) et probablement encore ailleurs. (J'ai souvenance de l'avoir vu à la Rötifluh-Weissenstein.)

Ainsi, tout le long du Jura, à l'exception du secteur Faucille—Dent de Vaulion, nous trouvons le pin de montagne régulièrement dispersé sur les crêtes rocheuses; mais jamais on ne le voit sur les terrains gazonnés, les pelouses propres à l'alimentation estivale du bétail. Ces derniers ne le tolèrent pas et dans le cas où le parcours viendrait à y être abandonné, devant la concurrence de l'épicéa et du sapin, le pin serait dans l'impossibilité de s'y fixer.

Par des recherches patientes et minutieuses, reposant sur l'analyse et la teneur en grains de pollen du sol des tourbières, en allant du fond vers la surface, divers botanistes sont parvenus à montrer quelles sont les diverses espèces d'arbres dont les sociétés ont successivement peuplé le sol de notre pays, depuis la disparition des glaciers jusqu'à la période actuelle. Partout, en Suisse et dans les contrées limitrophes, ce sont *le bouleau* et *le pin* qui sont apparus les premiers. Dans le Jura neuchâtelois, en particulier, d'après les travaux de *Spinner*, le pin a été pendant une période, dont la durée ne saurait être évaluée avec précision, mais en tous cas très longue, l'arbre formant presque à lui seul le peuplement forestier; les feuillus, puis le sapin et l'épicéa ne sont venus que plus tard. Aussi peut-on admettre qu'au moment du retrait des glaciers, le pin de montagne est l'arbre qui le premier a colonisé le Jura, depuis les crêtes inférieures jusqu'aux sommités. Peu à peu, à cause de l'amélioration des conditions climatiques, le sapin et l'épicéa l'ont supplanté, si bien qu'aujourd'hui le pin de montagne ne se rencontre plus que le long des hautes crêtes rocheuses, exposées à tous les vents et dans les escarpements, là où ses deux congénères ne sauraient vivre normalement.

Cependant, à ce propos, on peut se poser une importante question. Dans ces localités peu favorisées par la nature, le pin de montagne existe-t-il originairement, savoir depuis la colonisation forestière postglaciale, ou bien les facteurs biologiques ayant autorisé l'épicéa à se substituer à lui, l'épicéa a-t-il conquis les lieux, s'y est-il établi en une forêt que l'homme a détruite à une date relativement récente, après quoi le pin se serait réinstallé sur le terrain libéré? Entre ces deux hypothèses, il est difficile de conclure. Cependant, la seconde paraît la plus vraisemblable, du moins en ce qui concerne les crêtes, non les rochers et lieux inaccessibles comme les escarpements de la Dent de Vaulion, des Aiguilles de Baulmes où jamais bûcheron ne s'est risqué et qui sont des localités où, depuis des milliers d'ans sans doute, l'arbre pin, ou épicéa, lutte péniblement pour prendre pied sous la forme d'individus isolés.

Nous admettons donc que la présence du pin de montagne sur les crêtes rocheuses du haut Jura est la conséquence de coupes

rases qui y ont été faites, il y a quelques siècles, dans divers buts : charbonnage, création de pâturage. Les sommités de la Dôle, du Noirmont, du Mont Tendre ayant été sûrement boisées autrefois, on s'explique difficilement que le pin ne s'y soit pas établi comme ailleurs, car les stations appropriées ne manquent pas. L'épicéa s'y installe, mais si modestement que l'on ne saurait parler d'une concurrence de sa part.

On sait qu'ensuite d'essais concluants, entrepris jadis par M. Pillichody, le pin de montagne est actuellement utilisé au reboisement de ces dépressions, ou cuvettes à gel, si fréquentes dans le haut Jura, à l'intérieur desquelles l'épicéa hésite à se fixer ou végète misérablement. Une plantation en pin de montagne, faite dans cette intention sur l'alpage des Grandes Chamilles (1325 m, commune du Chenit), est actuellement très prospère et l'on peut prévoir que, dans un avenir peu lointain, elle réalisera un boisement de belle venue.

Dans le Jura, le pin de montagne habite non seulement les crêtes rocheuses, mais encore et davantage les tourbières, ainsi dans le Jura neuchâtelois, à la Vallée de Joux, etc. Le sol de ces tourbières, ou *sagnes*, est toujours plein d'eau et l'on s'étonne que le même arbre puisse prospérer dans des substratums de propriétés absolument opposées; d'un côté, c'est une sécheresse excessive; de l'autre, une humidité considérable. Mais si la tourbe contient de l'eau en masse, elle jouit, vis-à-vis de cette substance, d'un pouvoir de rétention extraordinaire. Elle conserve son eau d'absorption, ne la lâche pas, si bien que les espèces végétales enracinées dans la tourbe se trouvent pratiquement sur un sol sec. Telle est l'explication que nous avons entendu formuler sur le phénomène.

A la surface de certaines tourbières, le pin de montagne est si abondant et constitue des fourrés tellement épais, qu'il est bien permis d'appeler forêt. Mais ces forêts ont une physionomie bien différente de celles des montagnes; ce feuillage noir, ces troncs gris régulièrement dressés, incapables de la moindre fantaisie dans leur silhouette ou leur ramification, émergeant d'un tapis d'airelles ou de mousses humides, vous laissent une impression de mélancolie que l'on n'éprouve point dans la forêt de montagne avec ses arbres, ses buissons aux aspects si divers. Ici, tout est



variété et beauté; là, monotonie, voire tristesse. Dans la tourbière, le pin de montagne se défend-il contre la concurrence de l'épicéa ? Oui, tant que le sol demeure imbibé d'eau; mais dès qu'on l'assèche par de profonds fossés de drainage, l'épicéa tend à s'infiltrer dans la pineraie et dans les sagnes de la Vallée de Joux on peut voir, ici et là, de nombreux épicéas mélangés aux pins. Beaucoup d'entre eux cependant sont d'un aspect peu vigoureux, dénotant qu'ils vivent dans un milieu peu favorable.

Dans la nature, l'équilibre parfait n'existe nulle part. Même sans que l'homme intervienne ou que des cataclysmes se produisent, des forces diverses sont en continuelle activité, qui tendent à modifier l'état présent des choses. Ainsi le revêtement végétal du terrain est en état de perpétuel devenir; partout une âpre concurrence se fait sentir entre les occupants et la victoire est aux plus forts, aux plus favorisés par les facteurs biologiques. Mais les modifications qui se produisent sont souvent très lentes et imperceptibles dans le cours d'une vie humaine. Les peuplements du pin des sommités du Jura sont-ils appelés à subir des changements dans le cours des temps à venir; vont-ils diminuer ou, au contraire, prendre de l'extension en empiétant sur le pâturage ou en s'infiltrant dans les sapinières sous-jacentes. Nul ne le sait et ne le peut savoir, car chacun ignore les effets futurs des forces de la nature sans cesse en action. Et puis, il faut compter avec les interventions humaines qui viennent troubler le jeu naturel de ces mêmes facteurs et volontiers favoriser la prédominance d'une espèce au détriment des autres. Dans un tel domaine, tout ce que l'on peut faire, c'est observer. *Sam. Aubert.*

---

### Jardinage et exploitation.

Avant l'instauration relativement récente du système du jardinage en Suisse romande, la question de l'abatage des bois ne jouait qu'un rôle secondaire. En effet, la récolte forestière, dans les futaies soumises à la méthode des coupes rases, ne nécessitait pas d'autre précaution que la protection des fûts qui devaient tomber à terre sans subir de détérioration. La protection du sous-bois était chose accessoire, puisque cet élément du massif définitivement exploité n'entraînait que peu ou pas en ligne de compte,